



# Nouvelles

De l'Association internationale d'orientation scolaire et professionnelle

N° 41

Juin, 2001

## L'orientation tout au long de la vie en France

*En France nous avons une grande expérience de l'accompagnement des jeunes et des adultes basée sur des dispositifs publics en place depuis longtemps.*

*Ces dispositifs doivent évoluer pour mieux adapter leurs prestations aux nouveaux publics.*

*Jean-Luc Brun – Conseiller d'orientation-psychologue, membre du Conseil d'administration de l'AIO SP et un des responsables de l'Association Professionnelle des COP en France (ACOP-F) et du SNES (syndicat majoritaire dans ce domaine) explique :*

En France nous avons une grande expérience de l'accompagnement des jeunes et des adultes basé sur des dispositifs publics en place depuis longtemps.

Ces dispositifs doivent évoluer pour mieux adapter leurs prestations aux nouveaux publics.

Jean-Luc Brun – Conseiller d'orientation-psychologue, membre du Conseil d'administration de l'AIO SP et un des responsable de l'Association Professionnelle des COP en France (ACOP-F) et du SNES (syndicat majoritaire dans ce domaine) explique :

La France a une forte tradition de services publics qui ont su se moderniser ces dernières années. Pionnière dans ce domaine, la France a mis en place des services publics dans des domaines variés ; énergie, transport, éducation qui sont appréciés par les usagers. Par exemple, dans les années 70 le minitel mis en place par France Télécom annonçait déjà le réseau mondial Internet.

Dans le domaine éducatif le service public regroupe 80 % des élèves et a une forte tradition de démocratisation malgré des difficultés à progresser ces dernières années – Une Loi votée en 1989 - prévoit que chaque jeune doit sortir du système scolaire avec un niveau de qualification de niveau 5 (ouvrier qualifié). Cet objectif n'est pas réalisé, malgré des progrès ces dernières années puisque 60000 jeunes sortent encore du système éducatif sans formation chaque année.

De même à l'université, c'est encore dans les couches socialement favorisées que se trouvent les étudiants des cycles supérieurs.

Dans le domaine de la formation des adultes, il existe une tradition de promotion sociale qui a été concrétisée en 1971 par une loi importante permettant l'accès à la formation continue des salariés. Le bilan est mitigé car ce sont surtout les cadres qui bénéficient des formations.

Un service public de formation existe pour répondre aux besoins des adultes demandeurs d'emploi ainsi que des organismes dépendant du secteur associatif.

Dans ce contexte il existe un ensemble cohérent de services publics pour aider les élèves et les adultes à s'orienter tout au long de la vie.

## Quels sont les dispositifs existants ?

A l'école primaire des psychologues aident les élèves à s'adapter à la scolarité et repèrent les enfants en difficulté pour envisager des moyens de les aider. Il existe des centres spécialisés qui proposent un suivi individuel en fonction des difficultés existantes.

Au collège, au lycée et à l'université, les CIO (centres d'information et d'orientation) constituent un réseau de 580 centres rattachés à l'Education Nationale. Ces organismes qui sont ouverts au public ont un double rôle : assurer la présence

d'un psychologue de l'éducation et de l'orientation (conseiller d'orientation-psychologue) dans les établissements scolaires pour aider les élèves à réussir scolairement, à s'épanouir personnellement et recevoir l'information scolaire et professionnelle nécessaire pour effectuer des projets d'orientation. Officiellement leur mission est définie depuis 1971 par un texte statutaire :

Assurent l'information des élèves et des familles  
Contribuent à l'observation continue des élèves ainsi qu'à la mise en œuvre des conditions de leur réussite scolaire  
Participent à l'élaboration ainsi qu'à la réalisation des projets scolaires universitaires et professionnels des élèves et des étudiants en formation initiale  
Participent à l'action du CIO en faveur des jeunes qui n'ont pas atteint le premier niveau de qualification et des adultes

Il y a actuellement un COP pour 1300 élèves de collège et de lycée et un pour 18000 étudiants !

Ces centres sont ouverts au public scolarisé, non scolarisé et adulte pour les aider à formuler un projet d'orientation quelle que soit leur situation. Le travail avec les adultes qui n'est pas prioritaire pour les COP et s'arrête à la formulation des projets et ne va pas jusqu'à la recherche de l'emploi ou de l'insertion professionnelle pour les jeunes adultes.

Ils se réfèrent à un code de déontologie commun aux autres psychologues et sur le plan associatif se regroupent dans les mêmes organisations

La présence d'un psychologue est importante au moment de l'adolescence, car la formation des projets d'avenir des élèves entraîne une confrontation entre l'identité scolaire et la personnalité.

Comme le font remarquer J Guichard et J P Boutinet les projets d'avenir des adolescents s'organisent en fonction de processus psychologiques individuels.

L'ONISEP est un organisme public qui conçoit et édite les brochures d'information scolaire et professionnelle. Il diffuse gratuitement aux élèves, aux professeurs et aux COP les brochures

nécessaires et vend d'autres brochures. Il possède un site WEB remarquable qui est la référence en matière d'information scolaire et professionnelle. [www.onisep.fr](http://www.onisep.fr)

Le CIDJ (centre d'information pour la jeunesse), organisme public, édite également une documentation scolaire et professionnelle.

Bien entendu des services privés d'information avec des sites WEB existent, avec plus ou moins de qualité, mais en général ils sont situés sur des créneaux « rentables » .

Les missions locales pour l'emploi des jeunes ont été créées à partir de 1982 et proposent une aide globale en matière de logement, de santé et de formation. Les jeunes sortis du système scolaire depuis plus d'un an sont accueillis et peuvent trouver une aide et des stages de formation professionnelle. Malgré la bonne volonté évidente des personnels qui accueillent les jeunes, on note un manque de formation de ces personnels.

En 1995 a été créé le RPIJ (réseau public d'insertion des jeunes) qui met en synergie plusieurs services publics (CIO, ML, ...) afin de suivre plus efficacement les jeunes sortis sans formation. Il ne s'agit pas d'une autre structure mais de la réunion de services déjà existants.

Pour les adultes, des services existent dont l'AFPA (association de formation professionnelle de adultes) qui comprend des psychologues afin d'aider les adultes en recherche de formation.

Les CIBC (centre de bilan de compétence) proposent aux salariés de faire le point sur leurs capacités professionnelles. Il s'agit d'un droit reconnu par une loi.

L'ANPE (agence nationale pour l'emploi) est le service de l'emploi qui met en relation une partie des offres d'emploi et les demandeurs d'emploi.

On voit donc que c'est constitué progressivement dans le contexte français un ensemble de services cohérent qui sont chargés d'accueillir, d'aider et de suivre les jeunes et les adultes tout au long de leur vie.

La conception française privilégie des services spécialisés à l'initiative du service public qui ont

chacun une compétence spécifique par rapport à la population à traiter.

L'expérience sur le terrain montre que l'utilisateur doit voir sa demande reconnue au niveau où il l'exprime, par des spécialistes capables de traiter les problèmes exprimés et au plus près de son lieu de vie.

C'est pourquoi beaucoup de professionnels en France pensent que le regroupement des services dans une unité comme on en prévoit dans certains projets (connexions en Angleterre par exemple) ne semblent pas répondre aux attentes individuelles et sont souvent proposés pour répondre aux carences de l'Etat.

### **Comment rendre ces dispositifs plus efficaces ?**

La question des moyens est discutée dans de nombreux pays, qu'ils soient favorisés ou pas.

Dans les pays favorisés, par exemple, on constate un désengagement des puissances publiques et dans les pays défavorisés l'Etat a du mal à mettre des moyens conséquents dans les dispositifs d'aide et d'accompagnement car des besoins vitaux ne sont pas satisfaits. Or pour que les personnes puissent recevoir une aide réelle basée sur leur propre besoin et s'accordant à leur personnalité, il est indispensable à un moment du processus qu'un professionnel qualifié puisse les recevoir en entretien individuel, le temps nécessaire.

Il est illusoire de penser que les services d'information en ligne vont résoudre les problèmes des individus. Ils peuvent être intégrés dans un dispositif d'aide, sous la responsabilité des professionnels de l'orientation.

### **Que peut-on améliorer plus précisément :**

\* Créer un service de psychologie de l'éducation et de l'orientation pour les élèves et étudiants (6 ans – 25 ans), qui permette de suivre efficacement les élèves dès l'école primaire afin de répondre à leurs besoins et tenter de résoudre leurs difficultés. Au collège (12 – 15 ans) les accompagner dans leur projet d'orientation et au lycée (15 – 18 ans) continuer un accompagnement vers les études supérieures et l'insertion professionnelle. Ce service basé sur les actuels CIO regrouperait les COP et les psychologues scolaires dans une perspective holistique afin de traiter la question de l'élève en devenir d'une façon globale y compris son projet d'orientation vu du point de vue de sa personnalité.

\* Former mieux les professionnels des missions locales afin que ces organismes ne soient plus le maillon faible de la chaîne de l'orientation tout au long de la vie en France. Il ne semble pas qu'un développement quantitatif soit opportun actuellement, l'augmentation de la qualité étant prioritaire dans ce créneau.

\* Renforcer au sein des ANPE et de l'AFPA les services de conseil et d'orientation aux adultes afin de mieux accueillir le public sollicitant une aide d'orientation.

\* A ce niveau les CIO doivent continuer à jouer un rôle dans l'aspect projet d'orientation des adultes et rester une référence en matière d'information sur la formation.

\* Il est évident que la qualification de psychologue (en France bac + 5) doit être la règle dans ces dispositifs et que le nombre de personnels doit être augmenté considérablement pour les porter ce qui concerne les CIO à 1 pour 600 élèves.

## **OCDE : politique pour les services de conseil, d'orientation et d'information.**

*Le mémorandum publié par l'Union Européenne sur la formation tout au long de la vie (voir la lettre d'information de l'AIOISP # 40, 2000) met un accent nouveau sur l'orientation scolaire et professionnelle. Des documents parallèles concernant les politiques sont réalisés par d'autres organisations internationales importantes telle que l'OCDE (Organisation pour la Coopération et le Développement Economique).*

*L'AIOISP est impliquée de façon active dans cette opération. Voici le compte-rendu de Richard Sweet de l'OCDE.*

En 1996, les Ministres de l'Education de l'OCDE se sont engagés à faire de l'apprentissage tout au long de la vie une réalité accessible à tous. Plus tard, cet engagement fut avalisé par les Ministres du Travail et des Affaires Sociales. L'idée de l'apprentissage tout au long de la vie pour tous a d'importantes répercussions, non seulement sur l'apprentissage des adultes, mais aussi sur la façon dont l'éducation initiale est organisée.

Pour que les individus aient envie d'étudier, soient capables de le faire et pour qu'on leur en donne l'occasion tout au long de leur vie, à la fois de façon formelle et informelle, il est nécessaire qu'un certain nombre de choses soient mises en place.

Dans la formation initiale, il faut que des liens existent entre les voies générales et professionnelles, entre les voies professionnelles et tertiaires, et entre l'école et le monde professionnel. Il est nécessaire que les voies de formation correspondent à la totalité des intérêts et des capacités des étudiants ; les modes d'apprentissage doivent être plus diversifiés, de façon à s'adapter à différents styles d'apprentissage ; il faut que les obstacles à la réinsertion des adultes dans le processus d'apprentissage soient levés ; il faut que des mécanismes d'évaluation et de reconnaissance des acquis obtenus à l'extérieur de l'école soient en place ; par dessus tout, il faut donner aux étudiants une plus grande maîtrise du contenu, du mode et des lieux de leur apprentissage. En l'absence de systèmes d'information et de conseil efficaces destinés à tous, jeunes et adultes, il est difficile d'imaginer comment étoffer ce schéma.

En même temps que leur engagement concernant l'apprentissage tout au long de la vie, les pays de l'OCDE adoptent de plus en plus des attitudes actives envers les politiques de marché du travail et d'assistance sociale. Le nombre de pays dans lesquels il est demandé aux individus de prendre une part active à la recherche d'un emploi ou d'une formation afin de continuer à recevoir un soutien financier, augmente de plus en plus. De tels engagements en matière de ligne d'action, comme la formation tout au long de la vie, accroissent aussi ce qui est exigé des services de conseil, d'orientation professionnelle et

d'information. En pratique courante, ils s'occupent des développements de projets d'action individuels à l'aide d'un conseiller.

Confrontés à la perspective d'une réelle augmentation de la demande pour de tels services, les décideurs doivent poser des questions concernant l'équilibrage des priorités : à la fois celles qui concernent l'accès, et celles qui sont liées aux ressources.

Par conséquent, la façon dont les services de conseil, d'orientation professionnelle et d'information apportent un soutien en personnel et financier est d'une importance grandissante pour ceux qui mettent en place les politiques d'action publique. Comment peut-on rendre ces services accessibles à un plus grand nombre d'individus sans compromettre leur qualité et tout en permettant au gouvernement de les gérer financièrement dans les limites de leur budget ?

C'est là une question centrale en matière d'organisation pour un nouveau mouvement concernant les politiques des services de conseil d'orientation professionnelle et d'information dont la création a été avalisée par le Comité d'Education de l'OCDE et son Comité pour les Affaires Sociales, le travail et l'emploi lors de leurs réunions à l'automne 2000.

Ce mouvement va étudier un certain nombre de points ; par exemple : les modèles de fonctionnement des services, les instruments de gestion des politiques, les rôles des organismes autres que les gouvernements, le personnel, le financement, la qualité et les connaissances de base pour l'information et la formation professionnelle.

Pour le moment, 11 pays de l'OCDE ont précisé qu'ils souhaitaient prendre part à cette action : l'Australie, l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Allemagne, l'Irlande, la Corée, les Pays Bas, la Norvège, l'Espagne et le Royaume Uni.

Les pays volontaires devront remplir un questionnaire détaillé concernant leur ligne de conduite en matière de service, de conseil, d'orientation professionnelle et d'information, et concernant aussi la façon dont ces services sont organisés et dont ils fonctionnent. Ils recevront la visite d'un petit groupe de membres du secrétariat de l'OCDE et d'experts indépendants. Un certain nombre de consultants seront mandatés pour rédiger des rapports et, dans ce domaine, l'OCDE

travaillera en coopération étroite avec la Commission Européenne.

La mise en place d'une politique créative et sa réalisation ne peuvent aboutir que lorsque les praticiens et les décideurs ont la possibilité de dialoguer en étroite collaboration. Bien qu'il existe beaucoup d'écrits concernant la théorie et la pratique de l'orientation scolaire et professionnelle, ce n'est pas un domaine dans lequel l'étude des politiques ont été très développées. Les praticiens ont accordé peu d'attention aux problèmes concernant les politiques d'action ; les décideurs publics, de leur côté, ont considéré la pratique comme « allant de soi », et ont eu tendance à négliger la façon dont les objectifs clés en matière de politique publique peuvent bénéficier de son aide.

## **Deuxième Symposium international sur les services d'orientation et les politiques publiques**

*Le symposium 2001 constituait un suivi du premier symposium tenu à Ottawa, en mai 1999. De ce dernier, sont issus une déclaration d'intention internationale et un plan d'action international visant à créer des liens de collaboration entre le monde de l'orientation professionnelle et celui du développement de politiques publiques. Plusieurs membres de l'AIOSP se sont impliqués dans cette importante activité internationale.*

Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et la Fondation canadienne pour l'avancement de la carrière (FCAC) ont tenu le deuxième symposium international sur les services d'orientation et les politiques publiques à Vancouver, Canada, les 5 et 6 mars 2001. Dix-sept équipes nationales, composées de chefs principaux en matière de politiques et de professionnels des services d'orientation, ont participé, tout comme des représentants de quatre organismes multinationaux (Banque mondiale, BIT, UE et OCDE). Le symposium était organisé par un comité directeur international formé de membres du Canada, de l'Irlande, de la Nouvelle-Zélande, de l'OCDE, du Royaume-Uni et des États-Unis. La plupart des équipes comptaient 3 ou 4 personnes. Tous les participants ont mis en commun leur expertise collective en vue d'établir de liens plus forts entre la recherche et la pratique en matière de services d'orientation et le processus de développement de politiques.

Le symposium 2001 a permis d'étudier en profondeur cinq enjeux clés jugés extrêmement importants pour les citoyens des divers pays et cultures. Chaque pays participant a pré-senté un document, lequel abordait les enjeux clés dans le contexte national. Les documents ont été examinés par des experts consultants, qui ont rédigé cinq documents de

C'est la raison pour laquelle, à tout le moins, les praticiens seront étroitement impliqués dans ce mouvement. L'AIOSP, ainsi que 15 pays de l'OCDE et la Commission Européenne, a participé à une réunion d'organisation, qui s'est tenue à Paris à la mi-janvier 2001 ; l'AIOSP s'est aussi proposée pour accueillir une réunion commune qui doit avoir lieu en Espagne à l'automne 2002 afin d'analyser les conclusions auxquelles le mouvement sera parvenu et d'essayer d'en résumer les conclusions. Pour sa part, à la fin de cette activité l'OCDE organisera une conférence qui mettra l'accent sur la mise en place des lignes d'action, mises en place à laquelle l'AIOSP sera étroitement associée.

synthèse, en formulant un commentaire sur chacun des enjeux clés d'après les documents fournis par l'ensemble des pays participants. Les cinq enjeux étaient :

*Modèles de politique touchant les services d'orientation :* Indiquez jusqu'à quel point les politiques et pratiques des pays sont conçues pour être préventives, réactives et/ou correctives? En quoi influent-elles sur l'accès aux services professionnels la vie durant? Jusqu'à quel point sont-elles conformes à une approche centralisée ou décentralisée? Quelles sont les différences provinciales/états?

*Résultats de qualité :* Quels sont les résultats qui sont appuyés autant par les décideurs que par les praticiens? Quels sont les résultats qui pourraient être ajoutés? Ces résultats pourraient inclure l'emploi durable, les degrés plus élevés de rendement scolaire, la persévérance scolaire, le perfectionnement de la main-d'œuvre, l'approvisionnement du marché du travail, la productivité accrue, le rendement professionnel supérieur ou la plus grande satisfaction au travail. Quels travaux de recherche sont en cours ou que l'on estime nécessaires pour soutenir ces résultats en tant qu'indices de qualité?

*Coûts et avantages :* Comment différencie-t-on les services professionnels comme l'information sur les

professions, l'éducation à la carrière, l'orientation professionnelle et le placement, ainsi que les modes de prestations par lesquels ces services sont offerts (p. ex., dans la collectivité, en salle de classe, par téléphone, en groupe, individuellement, par Internet)?

*Rôles :* Quel est le rôle du secteur public (gouvernement, éducation), des employeurs, des syndicats, du secteur privé, des organismes communautaires et du secteur du bénévolat dans la prestation des services d'orientation professionnelle? Quelles sont les exemples, de collaboration, de concurrence et de complémentarité dans ces rôles?

*Formation professionnelle et qualifications :* Est-ce que les décideurs et les professionnels sont d'accord ou non à propos des normes de compétence chez les conseillers? Quel est l'éventail des qualifications en voie d'être repensée en fonction des nouvelles exigences de politiques dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de l'assistance sociale et des programmes d'inclusion sociale?

Les résultats des délibérations qui ont eu lieu dans le cadre du symposium sont en voie d'être compilés et

comprennent des mémoires d'initiative de politiques qui, combinés aux documents nationaux et de synthèse, constitueront les actes du symposium 2001. Voici quelques-unes des recommandations :

offrir un atelier virtuel sur les normes de qualité organisationnelles;

mettre sur pied un site Web pour échanger de l'information sur les normes et les compétences professionnelles;

publier les recherches touchant le rapport qui existe entre les services d'orientation, les résultats d'apprentissage et les résultats économiques et sociaux à long terme;

examiner les possibilités de créer un centre international pour soutenir les mesures de suivi et poursuivre les projets de collaboration.

Les actes de 1999, intitulés *Faire des vagues, services d'orientation et politiques publiques*, peuvent être obtenus auprès de la FCAC et sur son site Web à l'adresse [www.ccdf.ca](http://www.ccdf.ca). Un résumé des actes de 1999 est également offert en français et en anglais. Communiquez avec : [information@ccdf.ca](mailto:information@ccdf.ca)

### ***Point de vue nordique: Réduire la complexité – Un exemple norvégien***

***Spécialiste du développement de carrière; documentaliste de centre de ressource ; responsable d'équipe; travailleur social; tuteur; conseiller personnel; professeur conseiller; psychologue; gestionnaire de réseau : les rôles des spécialistes de l'orientation sont nombreux. Peut-être trop nombreux . Un article de Norvège :***

L'équipe norvégienne d'orientation scolaire ('Raadgivningslaerere', - professeurs d'orientation), comme dans beaucoup d'autres pays se sent souvent dépassée par l'immensité et la complexité des tâches qu'elle a à résoudre. Les élèves peuvent contacter les professeurs d'orientation pour des problèmes allant du choix de carrière sur des études techniques, aux problèmes de toxicomanie, d'anorexie, de dyslexie, ou de conduites suicidaires : un éventail très large problèmes sociaux, personnels, psychologiques ,et scolaires. La vie est complexe spécialement à l'adolescence . Traditionnellement le professeur d'orientation en Norvège doit répondre à ces préoccupations.

Le résultat est que l'urgence a tendance à éclipser les objectifs à long terme. En bref l'anorexie gagne sur l'orientation au point que beaucoup de professeurs d'orientation constatent qu'ils utilisent 80% de leur temps à résoudre des problèmes psychologiques ou sociaux plutôt que de faire de l'orientation au sens strict. Non que les problèmes psychologiques ou

sociaux ne soient pas importants, au contraire, mais l'excès dans un sens a commencé à alerter les praticiens et les décideurs.

Dans ce contexte, des régions ('fylker') en Norvège ont développé des stratégies centrées sur des programmes d'éducation à l'orientation comme 'faire des choix conscients' qui renforce le partenariat entre l'école et l'entreprise augmentant le nombre de visites d'études, le matériel d'information , les forums d'emploi et ajoutant les contacts avec le monde du travail aux programmes déjà existants.

Un des résultats de cette stratégie a été que le professeur d'orientation fut surchargé de demandes psychosociales et qu'il possède maintenant un lieu identifié pour ces activités. Ainsi depuis le début de 2001, avec l'aide du ministère de l'éducation norvégien, quatre régions de Norvège diviseront leur services d'orientation en deux parties ; l'un principalement centré sur les thèmes psychologiques et sociaux et l'autre l'éducation à la carrière et l'orientation., rendant ainsi la division des tâches

claire pour les élèves, les parents, les employeurs et les autres partenaires. Les deux entités travailleront ensemble pour former un service d'orientation cohérent basé dans l'institution scolaire. Intensifier la formation des professeurs d'orientation et renforcer le réseau de partenaires sera un élément important de la stratégie. Ceci améliorera la professionnalisation de tous les acteurs impliqués.

Il reste à voir ce que l'approche « divisé et centré » donnera dans les faits : est-il réellement possible de séparer les intérêts des jeunes en différentes catégories ; ou la véritable nature de l'orientation scolaire n'est-elle pas de s'occuper de la personne dans son ensemble dans une approche holistique ? Les chercheurs norvégiens devront suivre les développements de cette nouvelle organisation pendant la période d'essai 2021-2024.

L'exemple norvégien est probablement typique de la situation désagréable dans laquelle se trouvent de nombreux praticiens de l'orientation : Ils voient l'individu comme un tout mais ils ne peuvent pas

traiter la totalité de son problème. L'orientation scolaire et professionnelle est centrée sur des problèmes particuliers en terme de développement de carrière et souvent dépendante des politiques éducatives et économiques (réduction de l'échec scolaire, diminution du chômage etc...). La tâche des conseillers devient si écrasante que quelque chose doit être fait pour réduire la complexité de leur travail. En bref, cette situation entraîne une spécialisation. C'est la réponse immédiate. Maintenant, l'ironie de la situation est précisément qu'en réduisant un certain type de complexité par la spécialisation, d'autres niveaux de complexité surgissent. Ceci implique la mise en place de nouveaux réseaux encore plus complexes. Ainsi, en tentant de réduire la complexité, une nouvelle apparaît. Ce n'est pas étonnant car nous vivons dans un monde complexe. La mise en réseaux est indispensable.

Plus d'information : Lone.Lonne.Christiansen@ls.no

## **Sites web de l'Hémisphère sud : datavoc (Argentine) et kiwicareers (Nouvelle Zélande)**

*De nouveaux sites Web pour l'Orientation scolaire et professionnelle se créent partout dans le monde à grande vitesse : [www.datavoc.com](http://www.datavoc.com) and [www.kiwicareers.govt.nz](http://www.kiwicareers.govt.nz) sont dans l'hémisphère sud. Avez-vous essayé celui de l'AIOSP : [www.iaevg.org](http://www.iaevg.org) sur le site du centre de ressources international des conseillers du Canada à [www.crccanada.org](http://www.crccanada.org)?*

[www.datavoc.com](http://www.datavoc.com), un site pour les étudiants, les parents, et les conseillers d'orientation en Argentine est développé par Mercedes G. de Del Compare, Marcela Torrent de Villamil & Raquel Migone de Faletty.. Pour les étudiants, une information sur l'enseignement supérieur et l'environnement économique, mis en relation avec leurs traits personnels, intérêts, capacités et qualifications.. On souhaite ainsi que soit développé un outil interactif pour les étudiants et qu'ils puissent consulter une équipe d'orientation pour un service individualisé. Pour les parents, une information pour aider leurs enfants à mieux choisir leurs études ou accéder au monde du travail.. Pour les conseillers d'orientation, des textes de leurs collègues, des bibliographies, des informations sur les techniques et les outils nouveaux, des adresses, la date des colloques, nationalement et internationalement.

[www.kiwicareers.govt.nz](http://www.kiwicareers.govt.nz) est un portail qui couvre les champs du travail, des financements. On peut y trouver des conseils . Il est en anglais et en maori. Il peut ainsi aider à la fois le public en recherche d'information sur l'emploi, l'éducation et la formation. et fournir un outil utile pour les professionnels de l'orientation en Nouvelle Zélande.

## **Les 50 ans de l'AIOSP, 1951-2001**

**Qui sont les pères fondateurs (et une mère fondatrice) de l'AIOSP à Paris en 1951? Pourquoi l'AIOSP est-elle importante? Comment tout cela commença-t-il?**

Une brève description de l'histoire de l'AIOSP a été rassemblée pour commémorer les 50 premières années de l'association. Depuis 50 ans de nombreuses conférences, journées d'études, et projets de recherche ont été réalisés partout dans le monde. Beaucoup de sujets semblent avoir été traités : l'orientation pour les populations en difficulté,

l'impact des nouvelles technologies dans une société en changement (discuté une première fois en 1962!); orientation et égalité, transition école-travail, le rôle des parents dans l'orientation, la formation et la qualité des praticiens de l'orientation etc...L'orientation scolaire est une activité possédant des côtés fascinants et comprenant un ensemble de

personnes riches et visionnaires. Les archives de l'AIOSP sont conservées à Manheim à l'école supérieure de l'université publique d'administration : de l'or pour les futurs historiens.

Le document de présentation de l'histoire de l'orientation (en anglais pour le moment), peut être obtenu auprès de la secrétaire générale Linda Taylor.

## **Actes de la conférence de Berlin 2000**

*Toutes les conférences et les contributions sont sur internet :*

[www.arbeitsamt.de/International](http://www.arbeitsamt.de/International). [www.arbeitsamt.de/hst/international/index.html](http://www.arbeitsamt.de/hst/international/index.html) Vous trouvez les textes sous l'intitulé : Dokumentation der Internationalen Konferenz fuer Berufsberatung Berlin 2000.

## **Conférence internationale , 29 au 31 Mai 2002, Varsovie, Pologne**

*Thème principal : Conseiller : profession, passion, vocation?*

Langue anglaise, traduction en polonais et allemand. Organisée par SDSIZ, l'association d'orientation scolaire et professionnelle polonaise. Le programme de distractions comprend des excursions, des concerts, du théâtre. Website: [www.telepraca.pl/sdsiz/2002](http://www.telepraca.pl/sdsiz/2002)

Contact: BSC Conference Bureau Ltd. ul. Alzacka 15A, 03972 Warszawa, Poland  
e-mail: [bsctechnika@kongresy.pl](mailto:bsctechnika@kongresy.pl) or [bsc@ikp.com.pl](mailto:bsc@ikp.com.pl) fax: + 48 22 6162673

## **Conference internationale, du 25 au 28 septembre 2002, La Corogne Espagne**

*Thème principal : Orientation et exclusion sociale"*

Langues : espagnol et anglais. Organisée par l'AEOP (l'association espagnole d'orientation). Contact: Elvira Repetto. Email : [aeop@edu.uned.es](mailto:aeop@edu.uned.es)

## **Conference internationale, du 21 au 25 janvier 2003 à Wellington en Nouvelle Zélande.**

*Thème principal : "s'orienter dans une société de connaissance"*

Langue : anglais. Organisée par les services d'orientation Raparura. Contact: Lester Oakes. Email: [Loakes@careers.govt.nz](mailto:Loakes@careers.govt.nz)

## **Conference internationale et assemblée générale du 3 au 6 septembre 2003, Berne, Suisse**

*'La qualité et la mesure de la qualité en orientation et éducation'. Thèmes principaux : qualité de l'orientation et de l'éducation; les exigences éthiques ; standards de du conseil d'orientation personnel ; formation des conseillers, qualité de l'encadrement, importance sociale de l'orientation scolaire et professionnelle. Website: [www.svb-asosp.ch](http://www.svb-asosp.ch)*

Contact: Schweizerischer Verband für Berufsberatung SVB  
Beustweg 14, Postfach 1172, CH-8032 Zürich

Tel: +41 1 266 11 11

Fax: + 41 1 266 11 00

e-mail: [info@svb-asosp.ch](mailto:info@svb-asosp.ch)

ou: Roland Kurz,

Tel: +41 155 410 66 20

Fax: + 41 55 410 65 86

e-mail: [roland.kurz@sz.ch](mailto:roland.kurz@sz.ch)

## **Adhésions : Secrétaire générale de IAIOSP : Linda Taylor: [linda.taylor@careersbp.co.uk](mailto:linda.taylor@careersbp.co.uk)**

Fax + 44 1376 391300

Poste : Linda Taylor, Essex Careers & Business Partnership, Westergaard House, The Matchyns, London Road, Rivenhall, Essex CM8 3HA, England

Notre site : [www.iaevg.org](http://www.iaevg.org) and [www.crcanada.org](http://www.crcanada.org)

## **Nouvelles de l'AIOSP**

Editeur général : Dr Peter Plant, vice-président de l'AIOSP, Copenhague, Danemark

Email : [pep@dpu.dk](mailto:pep@dpu.dk)

Editeur français : Jean-Luc Brun, Paris, France [jbrun@ac-creteil.fr](mailto:jbrun@ac-creteil.fr)

Editeur allemand : Dr Bernhard Jenschke, Président de l'AIOSP, Berlin, Allemagne